

# CONFÉRENCE

Les enjeux du **raccordement**  
du parc éolien dans la Manche

**Jeudi 30 juillet**

14h-15h30

**EN LIGNE**

## 3 questions posées au public

- ▶ Dans quelle zone faut-il développer le raccordement en priorité ?
- ▶ Pour la Normandie en général, quel type de raccordement préférez-vous ?
- ▶ Quelle stratégie de développement préconisez-vous ?

# Résultats des sondages

## Dans quelle zone faut-il développer le raccordement en priorité ?

- ▶ Seine Maritime Est (8%)
- ▶ Seine Maritime Ouest (33%)
- ▶ Cotentin Est (33%)
- ▶ Il faut répartir le raccordement entre deux zones (26%)

15 répondants

## Pour la Normandie en général, quel type de raccordement préférez-vous ?

- ▶ Mutualisé : un raccordement pour 2 parcs (65%)
- ▶ Radial : chaque parc son raccordement (12%)
- ▶ Réseau : chaque parc son raccordement avec un lien inter-parcs (23%)

17 répondants

## Quelle stratégie de développement préconisez-vous ?

- ▶ Des blocs de 1 GW en courant alternatif avec 4 câbles parce qu'il faut pouvoir évacuer 1 GW à tout moment (20%)
- ▶ Des blocs de 900 MW en courant alternatif avec 3 câbles pour réduire les coûts (25%)
- ▶ Des blocs de 2 GW avec 1 câble en courant continu pour réduire l'impact même si je dois payer l'électricité plus cher (55%)

20 répondants

## Dans quelle zone faut-il développer le raccordement en priorité ?

### a) Seine Maritime Est

C'est la zone à atterrage à moindre impact

C'est la zone d'atterrage dans des sites industriels, semble donc à moindre impact par rapport aux autres

Le potentiel éolien en mer est majeur dans cette zone. Un développement de plusieurs parcs peut être présent, il faudrait donc dès à présent anticiper le dimensionnement du réseau.

Concerné Seine Maritime ouest : c'est un secteur industriel à forte consommation électrique et de plus proche du grand consommateur qu'est Paris. Permet de limiter par ailleurs le nombre de postes de raccordement.

### b) Seine Maritime Ouest

### c) Cotentin Est

Il serait souhaitable de poursuivre une logique de planification à long terme et de conserver la possibilité de développer des projets sur les zones en Seine Maritime et Cotentin

Il faudrait dès à présent adapter le réseau dans cette zone pour anticiper le développement à long terme de l'éolien en mer au large du Cotentin (puisque le potentiel y est important), ceci éviterait les problèmes de type congestion.

Y a-t'il des contraintes fortes d'interdiction de travaux ?

### d) Il faut répartir la production entre deux zones

Plutôt que de choisir à priori une zone d'atterrage, il serait intéressant de planifier les zones possibles pour de futurs parcs (puissance et calendrier) et donc les optimisations du réseau en conséquence.

## Pour la Normandie en général, quel type de raccordement préférez-vous ?

### a) Mutualisé : un raccordement pour 2 parcs

Développer le raccordement sur deux zones pourrait permettre de réduire les éventuelles pertes de transmission (au vu de la capacité à transiter) de mitiger l'utilisation de la ressource et l'occupation des espaces

Est-ce un standard sur le marché ?

raccordement mutualisé : Solution qui me semble plus économique et écologique

2 parcs donc possiblement 2 Clients Producteur ? et 2 appel d'offres distants dans le temps, comment le gérer ?

Le raccordement mutualisé est la meilleure solution du point de vue économique (coûts pour la collectivité) et permet aussi de réduire les impacts environnementaux

que se passe-t'il si le 2eme parc ne voit pas le jour ?

### b) Radial : chaque parc son raccordement

Expliquez votre choix

paraît plus souple et plus simple

### c) Réseau : chaque parc son raccordement avec un lien inter-parcs

cela amène-t'il une meilleure disponibilité du réseau d'évacuation ?

interconnexion - quelles sont les avantages pour RTE et le Client Producteur ?

## Quelle stratégie de développement préconisez-vous ?

### a) des blocs de 1 GW en courant alternatif avec 4 câbles parce qu'il faut pouvoir évacuer 1 GW à tout moment

Si 3 câbles permettent d'évacuer 900 MW, 4 câbles permettent d'évacuer 1000MW. Mais permettent-ils aussi alors d'évacuer 1200 MW ? Ne serait-ce pas une autre optimisation possible ?

### b) des blocs de 900 MW en courant alternatif avec 3 câbles pour réduire les coûts

La baisse des coûts de l'énergie est importante pour les usagers

### c) des blocs de 2 GW avec 1 câble en courant continu pour réduire l'impact même si je dois payer l'électricité plus cher

Les retours d'expérience à l'étranger montrent que l'augmentation de la puissance des parcs a permis de réduire drastiquement le coût de la production électrique. 2GW serait-il vraiment un coût au global ?

Si le productible est plus important, alors le coût de raccordement par rapport à l'énergie produite est moins important, non ?

## Dans quelle zone faut-il développer le raccordement en priorité ?

<b>Seine-Maritime Ouest</b>	C'est la zone à atterrage à moindre impact
	C'est la zone d'atterrage dans des sites industriels, semble donc à moindre impact par rapport aux autres
	Concerne Seine Maritime ouest : c'est un secteur industriel à forte consommation électrique et de plus proche du grand consommateur qu'est Paris. Permet de limiter par ailleurs le nombre de postes de raccordement.
	Le potentiel éolien en mer est majeur dans cette zone. Un développement de plusieurs parcs peut être pressenti, il faudrait donc dès à présent anticiper le dimensionnement du réseau.
<b>Cotentin Est</b>	Il faudrait dès à présent adapter le réseau dans cette zone pour anticiper le développement à long terme de l'éolien en mer au large du Cotentin (puisque le potentiel y est important). ceci éviterait les problèmes de type congestion.
	Il serait souhaitable de poursuivre une logique de planification à long terme et de conserver la possibilité de développer des projets sur les zones en Seine Maritime et Cotentin
	Y a t'il des contraintes fortes d'interdiction de travaux ?
<b>Répartir la production</b>	Plutôt que de choisir à priori une zone d'atterrage, il serait intéressant de planifier les zones possibles pour de futurs parcs (puissance et calendrier) et donc les optimisations du réseau en conséquence.

## Pour la Normandie en général, quel type de raccordement préférez-vous ?

<b>Mutualisé</b>	2 parcs donc possiblement 2 Clients Producteur ? et 2 appel d'offres distants dans le temps. comment le gérer ?
	Développer le raccordement sur deux zones pourrait permettre de réduire les éventuelles pertes de transmission (au vu de la capacité à transiter) de mitiger l'utilisation de la ressource et l'occupation des espaces
	Le raccordement mutualisé est la meilleure solution du point de vue économique (coûts pour la collectivité) et permet aussi de réduire les impacts environnementaux.
	raccordement mutualisé :Solution qui me semble plus économique et écologique
	Est-ce un standard sur le marché ?
	que se passe t'il si le 2eme parc ne voit pas le jour ?
<b>Radial</b>	paraît plus souple et plus simple
<b>Réseau</b>	interconnection - quelles sont les avantages pour RTE et le Client Producteur?
	cela amène t'il une meilleure disponibilité du réseau d'évacuation ?

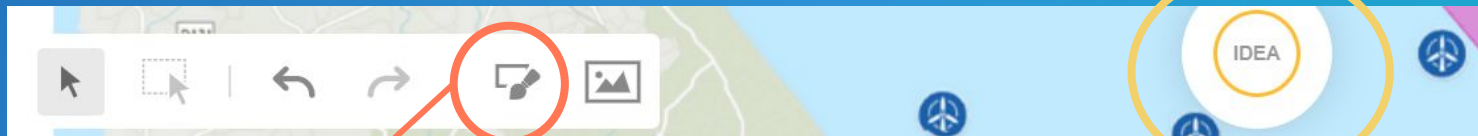
## Pour la Normandie en général, quel type de raccordement préférez-vous ?

<b>Blocs de 1 GW alternatifs</b>	Si 3 câbles permettent d'évacuer 900 MW, 4 câbles permettent d'évacuer 1000MW. Mais permettent-ils aussi alors d'évacuer 1200 MW ? Ne serait-ce pas une autre optimisation possible ?
<b>Blocs de 900 MW alternatifs</b>	La baisse des coûts de l'énergie est importante pour les usagers
<b>Blocs de 2 GW continus</b>	Si le productible est plus important, alors le coût de raccordement par rapport à l'énergie produite est moins important, non ?
	Les retours d'expérience à l'étranger montrent que l'augmentation de la puissance des parcs a permis de réduire drastiquement le coût de la production électrique. 2GW serait-il vraiment un coût au global ?

# Quels atterrages préférentiels ou à exclure ?

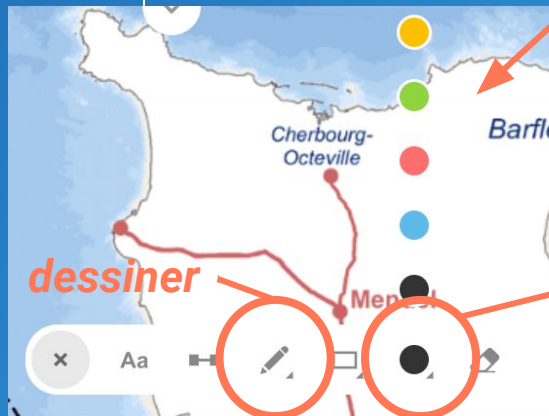
Dessinez sur la carte et créez des post-its de recommandation :

Aller sur [klaxoon.com](https://klaxoon.com) -> 6DRGKCB



*dessiner*

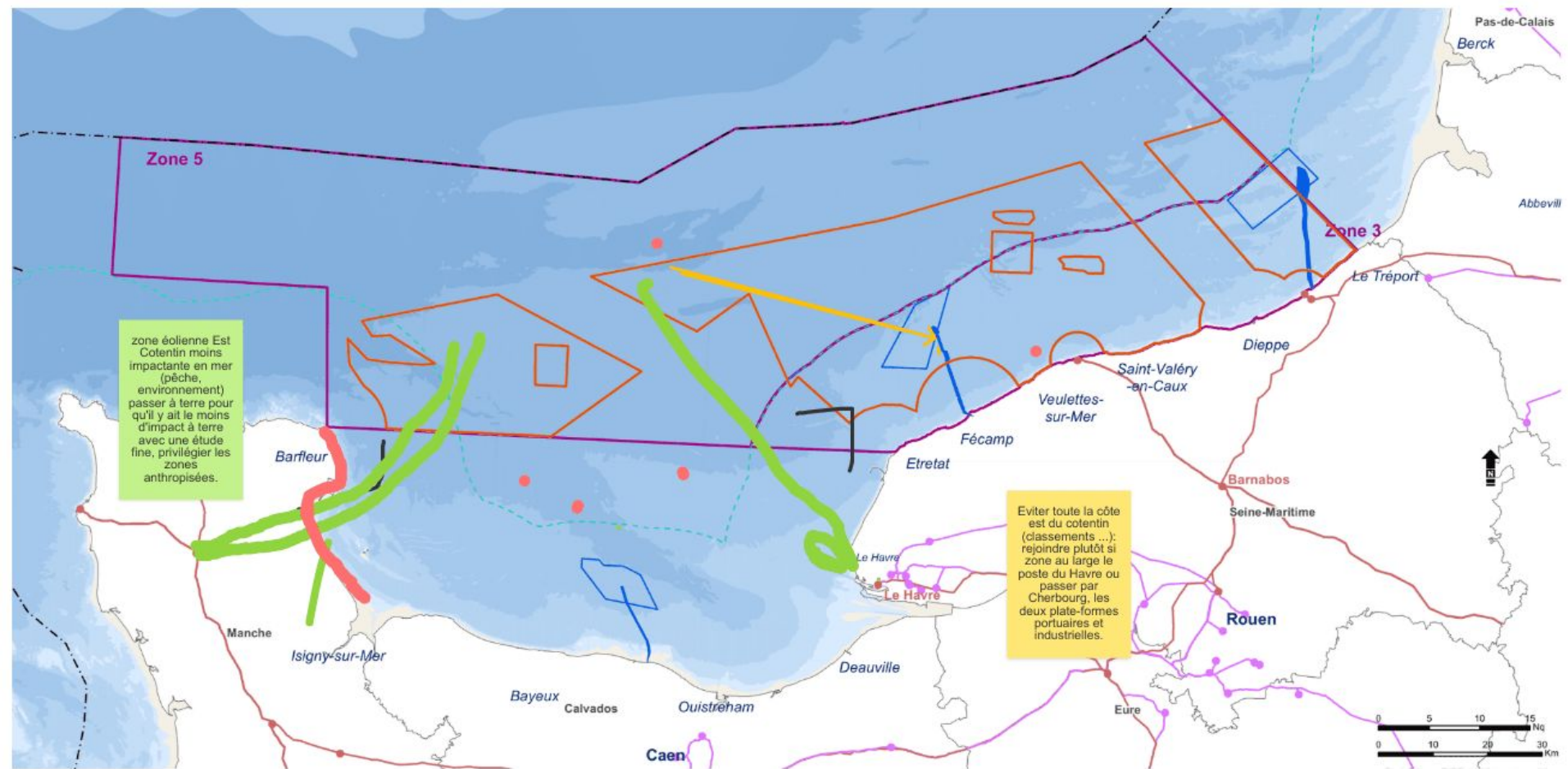
*Ajouter un  
post it*



*dessiner*

*Changer de couleur de trait (rouge  
exclure, vert préférentiel)*





zone éolienne Est Cotentin moins impactante en mer (pêche, environnement) passer à terre pour qu'il y ait le moins d'impact à terre avec une étude fine, privilégier les zones anthropisées.

Eviter toute la côte est du cotentin (classements...); rejoindre plutôt si zone au large le poste du Havre ou passer par Cherbourg, les deux plate-formes portuaires et industrielles.



## Remarques atterrages

- ▶ Eviter toute la côte est du cotentin (classements ...): rejoindre plutôt si zone au large le poste du Havre ou passer par Cherbourg, les deux plate-formes portuaires et industrielles.
- ▶ Zone éolienne Est Cotentin moins impactante en mer (pêche, environnement) passer à terre pour qu'il y ait le moins d'impact à terre avec une étude fine, privilégier les zones anthropisées.